



DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE

Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine

06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

C O N V O C A T I O N

Cher ou chère collègue et ami(e),

Conformément aux dispositions de l'article D.241-29 du Code de l'Education (ainsi que des articles 13 à 20 des Statuts), je vous invite cordialement à la réunion du 2ème trimestre 2018 - 2019 des DDEN de l'Association locale de Grasse-Val de Siagne, le :

vendredi 25 février 2022 à 18 H
en visio-conférence par zoom

Compte tenu de la pandémie de coronavirus qui continue de sévir en France,
l'ASSEMBLEE GENERALE s'effectuera par ZOOM, selon le lien

<https://us06web.zoom.us/j/86482171117?pwd=YnRyaCs1aU1MNMm9JUUFQkjpWG13UT09>

ID de réunion : 864 8217 1117 Code secret : DDEN2

si besoin, cliquez ICI pour visionner [le tuto d'explications](#) pour mise en place et attendez quelques instants pour ignorer les éventuelles publicités

ORDRE DU JOUR :

Accueil à partir de 18H

A- Assemblée Générale de notre association locale des D.D.E.N. de Grasse-Val de Siagne :

Puisque nous sommes en Zoom, pour des questions de facilités, il sera demandé de voter :

- afin que l'approbation de chacune des résolutions de cet ordre du jour puisse se faire à main levée
- une prise de photo des participants valant signature de présence

- Rapport moral et rapport d'activités 2021 (en pièces jointes- PJ)
- Compte-rendu financier pour l'exercice 2021
et budget prévisionnel 2022 (à venir après vérification du 11/2)
- Cotisation 2022 à 36€ (cotisation fédération 10€ plus la revue papier « le Délégué » 10€, cotisation union 14€, cotisation de notre association locale 2€. A noter : l'AG de l'UD06 de 2020 a décidé à la majorité d'inclure le coût de la revue dans le montant de la cotisation annuelle). Les chèques à l'ordre de A.L. des DDEN de GRASSE, sont à adresser à notre trésorière ou à faire par virement selon le RIB en PJ et les dons sont toujours les bienvenus.
- Suite à appel à candidature en PJ, élection du conseil d'administration 2021-2025
- Renouvellement du mandat annuel du vérificateur aux comptes pour un an.

B- Assemblée Trimestrielle de notre association locale des D.D.E.N. de Grasse-Val de Siagne :

Actualités et Actions à conduire depuis l'assemblée trimestrielle précédente

Approbation du compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 10 décembre 2021 en visio zoom (en pièces jointes-PJ), puis :

- a) Notre liste des écoles par DDEN (en PJ) sans changement
- b) la carte scolaire : ouvertures, fermetures suite au CDEN du 23/2/2022 (Jean Moreau représente les DDEN)
- c) présentation des statistiques rapports de visite par Jean Doussy
- d) Commissions de sécurité : les dates si changement suite à calendrier de janvier
- e) choix des livres maternelle et CE sur le thème « environnement » : la suite à donner
- f) et comme toujours, moments privilégiés, échos de nos écoles, les faits marquants et situation à ce jour face à la pandémie : Ces réunions trimestrielles sont les moments importants pour que chaque DDEN puisse parler de ses écoles (Pour les besoins d'organisation du temps, chaque DDEN aura préparé son intervention.)

Vie de l'Union départemental

- stages formation et information proposés par l'UD06 (à venir par Jean Marc Gustave)
- assemblée générale du 2 avril 2022 en attente de convocation

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> → professionnel : (mot de passe : dden06-06)

Questions ou sujets divers :

Dates à retenir :

- Assemblée Générale de l' Union UD06 reste prévue le 02/04/22 comme décidé lors de notre CA du 10/11/21. Elle est organisée par la Délégation de Cannes . Elle sera en présentiel sauf mesures gouvernementales nouvelles qui ne semblent pas à priori d'actualité . Les modalités (via l' UD et Cannes) et l'odj parviendront ultérieurement .

Comptant vivement sur votre participation et dans l'attente du plaisir de nous retrouver sur écran,
Bien cordialement,

*La Présidente de la Délégation de Grasse et Val de Siagne : **Michelle MESSIN (06 83 08 78 33)***

Nota :

Sujet : AL DDEN - ASSEMBLEE GENERALE suivie de l'Assemblée trimestrielle

Heure : 25 févr. 2022 18:00 Paris

Participer à la réunion Zoom

<https://us06web.zoom.us/j/86482171117?pwd=YnRyaCs1aU1MNm9JUUFQkJPWG13UT09>

ID de réunion : 864 8217 1117

Code secret : DDEN2

si besoin, pour visionner **[le tuto d'explications](#)** cliquez **[ICI](#)** et attendez quelques instants pour ignorer les éventuelles publicités

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr*